

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 05720
Numéro SIREN : 385 365 713
Nom ou dénomination : GFI INFORMATIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2020 sous le numéro de dépôt 36030

Gfi Informatique
Société anonyme au capital de 133 141 542 euros
Siège social : 145, boulevard Victor Hugo, 93400 Saint-Ouen
385 365 713 R.C.S. Bobigny.
(la « Société »)

**Extrait certifié conforme du procès-verbal des délibérations du Conseil d'administration
du 13 octobre 2020**

L'an deux mille vingt, le mardi 13 octobre 2020 à 14 heures, les membres du Conseil d'administration de la Société, se sont réunis en Conseil d'administration (le « Conseil »), par téléconférence, compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie du coronavirus (Covid-19), et ce conformément aux statuts et au règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société, sur convocation électronique de son Président, en date du 30 septembre 2020.

Sont présents, représentés en conférence téléphonique :

Monsieur Vincent ROUAIX	Président-Directeur Général
Madame Nathalie ANDRIEUX	Administrateur indépendant
Monsieur Bernard BOURIGEAUD	Administrateur indépendant
Monsieur Bertrand DE BEAULIEU	Administrateur représentant les salariés
Madame Gabrielle GAUTHEY	Administrateur indépendant
Monsieur Patrick de GIOVANNI	Administrateur indépendant
Monsieur Alekh GREWAL	Administrateur
Monsieur Keith HIGLEY	Administrateur
Madame Christine REMOVILLE	Administrateur indépendant
Madame Nadira ZEROUAL	Administratrice représentant les salariés
Monsieur Santhosh KRISHNAMOORTHY	Censeur
Monsieur Jean-Paul LEPEYTRE	Censeur
 Monsieur Henri MOULARD	 Censeur

Sont également présents

Monsieur Cyril MALHER	Directeur Administratif et Financier du Groupe Gfi Informatique
 Monsieur Ibrahima BADIANE	 Représentant du Comité Social et Economique Central de l'UES Gfi Informatique

Sont absents et excusés

Madame Charlotte DENNERY-DUFOURCQ	Administrateur indépendant
Monsieur Gérard LONGUET	Censeur

Le représentant du Comité Social et Economique Central de l'UES Gfi Informatique a été convoqué, conformément à la réglementation en vigueur, par courriel en date du 30 septembre 2020.

Le Conseil réunissant, ainsi, la présence effective de plus de la moitié de ses membres peut valablement délibérer.

Monsieur Vincent ROUAIX, préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

A la demande du Président, Monsieur Cyril Malher, Directeur Administratif et Financier du Groupe Gfi Informatique, assume les fonctions de Secrétaire.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration s'est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 29 juillet 2020;
2. Prise d'acte de la nomination de Madame Nadira ZEROUAL et de Monsieur Bertrand DE BEAULIEU en qualité d'Administrateurs représentants les salariés ;
3. Revision du plan d'attribution gratuite d'actions de performance d'octobre 2020 (Plan 1 bis) ;
4. Autorisation d'une émission complémentaire d'obligations conformément à l'EuroPP du 20 mai 2020 pour un montant nominal total maximum de cent millions d'euros et délégation de pouvoir ;
5. Projet de convocation de l'Assemblée Générale courant décembre 2020, revue du projet des résolutions et des rapports à l'Assemblée Générale en vue de procéder au changement de dénomination sociale de la Société ;
6. Questions diverses.

Le Président aborde les points inscrits à l'ordre du jour.

[...]

2. PRISE D'ACTE DE LA NOMINATION DE MADAME NADIRA ZEROUAL ET DE MONSIEUR BERTRAND DE BEAULIEU EN QUALITE D'ADMINISTRATEURS REPRESENTANTS LES SALARIES

Le Président rappelle que suite à l'entrée en vigueur des dispositions de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi « Pacte », l'Assemblée Générale de la Société du 24 avril 2020 a modifié l'article 11 des statuts de la Société relatif au seuil d'effectif du Conseil d'administration déclenchant l'obligation de désigner des administrateurs représentants des salariés ainsi que les modalités de désignation de ces derniers.

Dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 11 des Statuts de la Société et l'application des art. L. 227-27-1, II, al. 2 et L. 227-79-2, II, al. 2 Code de commerce modifiés par L. n° 2015-994, 17 août 2015, Madame Nadira Zeroual et Monsieur Bertrand DE BEAULIEU ont été désignés, le 11 septembre 2020 par le Comité Social et Economique Central, en qualité d'administrateurs représentants les salariés du Conseil d'administration.

Le Président rappelle qu'en application de la loi de la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi « Pacte » et du décret n° 2015-606 du 3 juin 2015 tel que modifié par le décret n° 2019-1038 du 6 décembre 2019, le Conseil d'administration doit déterminer le temps nécessaire aux Administrateurs représentant les salariés, à la préparation des Conseils d'administration, sans pouvoir être inférieur à 15 heures ni supérieur à la moitié de la durée légale de travail mensuel et le contenu du programme de leur formation, le temps consacré à la

formation ne peut être inférieur à 40 heures par an, au cours du mandat selon les dispositions des article R.225-34-2 à R.225-34-5 et R. 225-60-2 du Code de Commerce.

A cette fin, il sera proposé à Madame Nadira ZEROUAL et Monsieur Bertrand DE BEAULIEU, tout au long de leur mandat, plusieurs programmes de formation.

Le Conseil d'administration prend acte de la nomination de :

- Madame Nadira ZEROUAL, en qualité d'administrateur représentant les salariés au Conseil d'administration ; et
- Monsieur Bertrand DE BEAULIEU en qualité d'administrateur représentant les salariés au Conseil d'administration.

Pour copie certifiée conforme



Le Président-Directeur Général
Vincent ROUAIX